



ASSOCIATION DES COMMUNES FORESTIERES DU CAMEROUN
 Centre Technique de la Forêt Communale
 BP 15 107 Yaoundé CAMEROUN
 Tél. : (00237) 677757993 E-Mail : cfccameroun@yahoo.com
 Site web : www.foretcommunale-cameroun.org

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 Paix - Travail - Patrie

 REGION DE L'ADAMAOUA

 DEPARTEMENT DE LA VINA

 COMMUNE DE NYAMBAKA

 SECRETARIAT GENERAL

 SERVICE TECHNIQUE



REPUBLIC OF CAMEROUN
 Peace - Work - Fatherland

 ADAMAWA REGION

 VINA DIVISION

 NYAMBAKA COUNCIL

 GENERAL SECRETARY

 TECHNICAL SERVICE

N° 11 /TDR/CNY/R1400/2019

Nyambaka, le 06 **JUIN** 2019

**TERMES DE REFERENCE POUR LA MISE EN PLACE DE LA PEPINIERE
 COMMUNALE DE NYAMBAKA**

Date :	Du 27/05 au 27/07/2019
Durée :	60 jours
Lieu :	Mangoli 80
Objectif principal :	Mettre en place une pépinière communale de 20 000 Plants (10 000 plants d'anacarde et 10 000 plants de manguier et autres essences) dans la commune de Nyambaka et assurer son fonctionnement en continu sur 4 ans
Ordonnateur de l'activité	M. IYA IBRAHIMA, Maire de la Commune de Nyambaka
Chef de l'activité	ABDOULAZIS DJIBRINE, Point Focal du projet reboisement 1400 pour la commune de Nyambaka
Equipe de l'activité	- Le chef service technique ; - Le point Focal du projet reboisement 1400 ; - Populations riveraines
Logistique	Véhicule, moto, décimètres, ficelles et autres
Référence TOMPRO	
Budget de l'activité	2 072 000 FCFA (soit 1 672 000 FCFA pour la Contibution de l'AFCAM et 400 000 FCFA pour la contribution de la commune de Nyambaka)
Composante	Composante 3
Activité	Activité 3.1.3 : Acquérir ou créer et entretenir la pépinière communale
Sous activité	- Acquérir le matériel pour la préparation du terrain ; - Défricher la parcelle ; - créer une pépinière communale pour les prochaines campagnes ; - Assurer le fonctionnement de la pépinière communale en continu sur 4 ans ; - Former et sensibiliser les pépiniéristes communaux locaux ; - Suivi, entretien et gardiennage
Financement/Bailleurs de fonds :	Contrat de subvention « Reboisement 1400 » avec l'Union européenne.
TdR rédigé par :	ABDOULAZIS DJIBRINE, Point Focal du projet reboisement

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DE L'ACTION

Le projet de reboisement de 1.400 hectares dans les Communes de zones de savane sèche et de transition est prévu dans la convention de financement PAMFOR¹, qui s'articule autour de l'APVFLEGT². Il a pour objectif général, de promouvoir l'amélioration de la gouvernance de la gestion durable des ressources naturelles en milieu forestier au Cameroun. De manière spécifique, ce projet vise le développement des plantations dans les Communes pilotes des zones sèches et de transition écologique, et l'intégration du marché domestique dans l'économie formelle à partir des sources de bois d'origine légale.

Les Communes forestières sont des partenaires privilégiés du PAMFOR en tant que gestionnaires publics des forêts communales, lesquelles font partie du domaine forestier permanent de l'État dans les zones de forêts humides, dans les zones de transition et dans les zones sèches.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du projet Reboisement 1400 dans la commune de Nyambaka et en phase avec le plan indicatif de mise en œuvre de l'action, il est prévu la mise en place d'une pépinière communale de 20 000 plants (10 000 plants d'anacarde et 10 000 plants de manguier et autres essences) et assurer le fonctionnement de cette pépinière communale en continu sur 4 ans d'où l'objet du présent Tdrs.

2. OBJECTIF PRINCIPAL DE L'ACTION

L'objectif principal de cette activité est de mettre en place une pépinière communale de 20 000 Plants (10 000 plants d'anacarde et 10 000 plants de manguier et autres essences) dans la commune de Nyambaka et assurer son fonctionnement en continu sur 4 ans

2.1. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Plus spécifiquement, il s'agira de :

- Acquérir le matériel pour la préparation du terrain ;
- Défricher la parcelle ;
- Mettre en place la pépinière et assurer son fonctionnement en continu sur 4 ans;
- Suivi, entretien et gardiennage.
- Former et sensibiliser les pépiniéristes communaux locaux ;
- Produire un rapport de mise en place de la pépinière. .

(i) ¹ PAMFOR : Programme d'Amélioration de la gouvernance en milieu Forestier

(ii) ² APV FLEGT : Accord de Partenariat Volontaire "Forest Law Enforcement and Trade"

3. METHODOLOGIE DE TRAVAIL

L'activité de création de la pépinière communale de Nyambaka va consister à mettre en place une stratégie qui permettra d'atteindre les objectifs du projet. Pour cela, il faut une bonne organisation du travail qui permettra un bon suivi des opérations au jour le jour.

A cet effet, il s'agit d'inventorier les atouts que dispose la commune en terme de main d'œuvre, de matériel logistique, de pépiniéristes ; ensuite répartir les tâches par groupes de travail ; Organiser les formations « learning by doing » des pépiniéristes communaux locaux, pendant ces formations les acteurs locaux seront également sensibilisés sur certaines questions transversales telles que la promotion des droits de l'homme³, l'égalité entre les hommes et les femmes⁴, la démocratie, la bonne gouvernance, les droits de l'enfant et des peuples autochtones, la jeunesse, la viabilité environnementale⁵ et la lutte contre le VIH/SIDA dans la mise en œuvre de l'Action.

4. RESULTATS ATTENDUS

Les résultats attendus au terme de cette action sont les suivants :

- Au moins 20 000 Plants (10 000 plants d'anarcarde et 10 000 plants de manguier et autres essences) disponibles en pépinière;
- Au moins 04 pépiniéristes Formés ;
- 01 réunion de sensibilisation des acteurs locaux organisée.

5. PRODUITS DE LA MISSION

Au terme de cette action, les produits suivants sont attendus :

- Rapport de mise en place de la pépinière communale;
- Liste de présence des personnels communaux intervenant dans la mise en place, le suivi et le gardinnage de la pépinière;
- Fiche de décharges du personnel, et factures d'achat du matériel ;
- Photos ;
- Rapport de la réunion de sensibilisation.

(iii)³ Y compris ceux des personnes handicapées. Pour de plus amples informations, voir la note d'orientation sur la coopération au développement et la problématique du handicap, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europeaid/sites/devco/files/guide-disability-inclusive-development-cooperation-2012_fr.pdf

⁴ Voir les orientations sur l'égalité entre les hommes et les femmes, à l'adresse suivante: https://ec.europa.eu/europeaid/toolkit-mainstreaming-gender-equality-ec-development-cooperation_en

(iv)⁵ Voir les lignes directrices pour la prise en compte de l'environnement, à l'adresse suivante:

https://ec.europa.eu/europOde_scanned_files/sectors/economic-growth/environment-and-green-economy/climate-change-and-environment_en

6. BUDGET DE L'ACTION

Désignation	Unité	Quantité	Coût unitaire	Coût total en FCFA	Contribution AFCAM	Contribution Mairie et ses partenaires
1. Mise en place de la pépinière communale						
Achat des sachets	Sachet	11 000	20	220 000	220 000	
Approvisionnement de terre noire	Benne	5	90 000	450 000	450 000	
Remplissage de terre noire	Plastique	11 000	20	220 000	220 000	
Semis	Plastique	11 000	10	110 000	110 000	
Achat des semences importé d'anacarde	kg	43	7 000	300 000	300 000	
Travaux préparatoires (défrichage, construction des ombrières et des germoirs)	Tache			200 000		200 000
Traitement phyto sanitaire				200 000	200 000	
Suivi et entretien	Mois	2	50 000	100 000	100 000	
Gardiennage jour et nuit	Mois	2	36 000	72 000	72 000	
S/Total 1				1 872 000	1 422 000	200 000
2. Formation et Sensibilisation des acteurs locaux						
Formation et Sensibilisation des acteurs locaux	U	04	50 000	200 000		200 000
S/Total 2						200 000
TOTAL				2 072 000	1 672 000	400 000

Le budget global de la présente activité est estimé à : *Deux millions soixante douze mille Francs CFA (soit 1 672 000 FCFA pour la Contribution de l'AFCAM et 400 000 FCFA pour la contribution de la commune de Nyambaka)*

Nom de la personne de contact pour l'activité : Monsieur **ABDOULAZIS DJIBRINE**, le Chargé du projet « Reboisement 1400 » dans la commune de NYAMBAKA

Lieu : Coomune de NYAMBAKA

Date prévue pour la remise du TdR:



 République du Cameroun
 Département de Nyambaka
 Signature de validation du Maire
LE MAIRE
Abou Abouhima

Projet « Reboisement 1 400 » ACFCAM CRIS N°2018/400-359 <Période de référence Du 20/12/2018 au 20/12/2022 >

Commune de Nyambaka, Téléphone : (+237) 661 60 00 04 / 675 87 47 87 / 673 52 82 30 / 699 48 65 00

E-Mail : nyambaka.council@gmail.com ; abdoulazisdj@gmail.com